

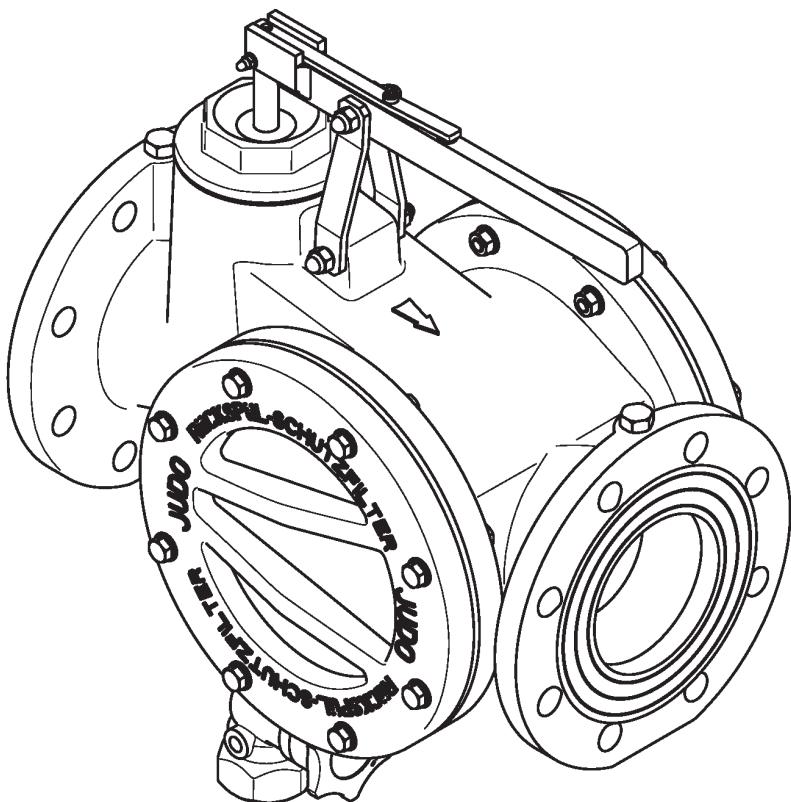
Instructions de montage et de service

JUDO JRSF

Filtre de protection à rétrolavage DN 65 - 100

Valable pour : les pays de l'UE et la Suisse

Langue : français



À lire avant l'utilisation et à conserver !



Demandes, commandes, service clientèle

JUDO Wasseraufbereitung GmbH
Postfach 380
D-71351 Winnenden

Courriel : info@judo.eu • judo.eu

Adresse physique :

JUDO Wasseraufbereitung GmbH
Hohreuschstraße 39 - 41
D-71364 Winnenden

Chères clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée en achetant ce produit. Vous avez acquis un appareil à la pointe du progrès technique. Avant la livraison, il a minutieusement été contrôlé. Si vous avez des questions ou des propositions à faire, n'hésitez pas à contacter le service clientèle le plus proche (voir chapitre Service clientèle).

Marque déposée :

Les marques mentionnées dans ce document sont des marques déposées protégées et enregistrées des détenteurs/propriétaires.

Cettes instructions de montage et de service sont destinées à la fois aux installateurs chargés de l'installation, à la maintenance annuelle ou à la réparation de l'unité et aux opérateurs de l'unité.

© JUDO Wasseraufbereitung GmbH
D-71364 Winnenden
Tous droits réservés.
Toute réimpression – même partielle – uniquement avec autorisation expresse.

Table des matières

1	Sécurité.....	4
1.1	Utilisation conforme.....	4
1.2	Limites d'utilisation.....	4
1.3	Consignes de sécurité.....	4
1.4	Symboles utilisés.....	6
1.5	Unités utilisées.....	6
2	Informations spécifiques au produit.....	6
2.1	Contenu de la livraison.....	6
2.2	Description fonctionnelle.....	6
2.3	Matériaux utilisés.....	6
3	Installation.....	7
3.1	Préalables.....	7
3.2	Montage de l'appareil.....	7
3.3	Évacuation de l'eau de rétrolavage.....	8
3.4	Mise en service.....	9
4	Service.....	9
4.1	Nettoyage du tamis métallique (rétrolavage).....	9
4.2	Transformations, modifications...	10
4.3	Maintenance, réparation, pièces de rechange.....	10
4.4	Démontage temporaire de l'appareil.....	11
5	Anomalie.....	12
6	Maintenance.....	13
6.1	Nettoyage.....	13
6.2	Garantie légale et maintenance..	13
7	Caractéristiques techniques....	14
7.1	Cotes de montage.....	15
7.2	Pièces de rechange.....	16
8	Mise au rebut.....	18
9	Procès-verbal d'entretien.....	19
10	Service clientèle.....	20

1 Sécurité

Les instructions de service doivent pouvoir être consultées à tout moment sur le site d'utilisation de l'appareil.

1.1 Utilisation conforme

L'appareil a été conçu en vue de

- la filtration d'eau potable dans les installations d'eau potable et pour les complexes immobiliers, les activités commerciales et les activités industrielles. Il libère l'eau potable des particules de taille égale ou supérieure aux mailles du filtre (grains fins/grossiers). Ceci évite

- les dommages dus à la corrosion sur les conduites
- les dysfonctionnements dus aux corps étrangers sur les robinetteries ou les organes de régulation et de contrôle.

L'appareil est destiné à une utilisation dans de l'eau potable jusqu'à une température maximale de l'eau de 30 °C. L'eau à filtrer doit satisfaire à la directive européenne régissant l'eau potable.

L'appareil convient à une installation sur toutes les conduites d'eau potable disponibles dans le commerce. L'installation et l'utilisation de l'appareil sont soumises aux dispositions nationales respectivement en vigueur.

i Les particules dont la taille est inférieure aux mailles du filtre installé et les turbidités ne peuvent pas être filtrées de l'eau.

1.2 Limites d'utilisation

1.2.1 Qualité de l'eau

L'eau à filtrer doit satisfaire à la directive européenne régissant l'eau potable (98/83/CE). Avant une utilisation de l'appareil avec

une eau dont la qualité ne satisfait pas aux exigences de cette directive, impérativement consulter le fabricant.

1.2.2 Pression d'eau



ATTENTION

La pression de l'eau ne doit pas être supérieure à la pression d'entrée de 10 bar. En présence d'une pression de réseau supérieure à 10 bar (même brève), il est interdit d'installer l'appareil !

Pression nominale	PN 10
Pression de service	1,5 bar - 10 bar

La pression de l'eau ne doit pas être inférieure à 1,5 bar, sous peine d'entraver le rétrolavage !

1.3 Consignes de sécurité

1.3.1 Dangers électriques



Danger d'électrocution

Il est interdit de poser ou stocker des câbles ou appareils électriques sans protection contre les projections d'eau au-dessous de l'appareil. Les appareils et dispositifs électriques qui se trouvent à proximité de l'appareil doivent être protégés contre les projections d'eau ou satisfaire aux prescriptions légales relatives à une utilisation dans des locaux humides.

1.3.2 Avertissement, dégâts matériels



AVERTISSEMENT

Danger de dégâts des eaux / de dégâts matériels

L'installation de l'appareil est strictement réservée au personnel qualifié.

Le local prévu pour l'installation doit être sec et à l'abri du gel.

La température ambiante ne doit pas être supérieure à 30 °C ! Des températures plus hautes ou un rayonnement solaire direct peuvent endommager le matériel jusqu'à la rupture de modules ou d'éléments de l'appareil.

Pour les eaux usées, prévoir un branchement suffisamment dimensionné (p. ex. écoulement au sol) selon DIN 1986.

Afin de garantir l'hygiène de l'eau potable, garantir un libre écoulement des eaux usées selon DIN EN 1717.

La tuyauterie doit pouvoir supporter le poids de l'appareil en toute sécurité (poids, voir chapitre 7). Le cas échéant, la tuyauterie doit être fixée ou soutenue par des moyens supplémentaires.

En l'absence d'installation d'une vanne de dérivation, une vanne d'arrêt doit être installée en amont et en aval de l'appareil afin de pouvoir interrompre l'alimentation en eau pendant l'installation, la maintenance, une réparation ou un dysfonctionnement de l'appareil.

Uniquement exploiter l'appareil dans un état technique irréprochable :

- **Avant l'installation, s'assurer de l'absence de détériorations.**
- **En présence de dysfonctionnements pendant le service, demander au personnel qualifié d'y remédier dans les plus brefs délais.**

Il est interdit aux personnes, qui ne sont pas en mesure, en raison de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales ou de leur manque d'expérience ou de leur ignorance, d'utiliser l'appareil sans surveillance ou instruction par une personne responsable.

Afin de garantir l'hygiène de l'eau potable, un rétrolavage régulier de l'appareil est nécessaire (voir chapitre 4.1.1).

Avant de procéder à un rétrolavage, s'assurer que le branchement des eaux usées est en état de marche.

Pour le nettoyage de l'extérieur de l'appareil, ne pas employer de produits de nettoyage domestiques, mais uniquement de l'eau claire afin d'éviter toute fragilisation du plastique.

Les réparations de l'appareil sont strictement réservées au personnel qualifié.

Pour les réparations, exclusivement employer des pièces de rechange d'origine.

Avant le début des travaux sur l'appareil au-delà de l'utilisation prévue dans le cadre du service, dépressuriser l'appareil. En cas de non-observation, l'eau risque d'inonder les locaux et de provoquer des dégâts des eaux.

En cas de démontage de l'appareil en raison d'une interruption de service :

- **protéger les surfaces de bride contre toute détérioration afin de préserver sa bonne étanchéité.**
- **protéger l'appareil contre les impuretés afin de ne pas compromettre l'hygiène de l'eau potable.**
- **stocker l'appareil à l'abri du gel afin d'exclure toute détérioration en cas de gel de l'eau, qui pourrait alors être à l'origine de fuites.**

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de procéder à des transformations et modifications arbitraires. Celles-ci pourraient affecter le fonctionnement de l'appareil, provoquer des fuites et, dans les cas extrêmes, provoquer un éclatement de l'appareil.

1.4 Symboles utilisés

Les consignes de sécurité contenues dans les présentes instructions de service sont accompagnées des symboles suivants :

	Indique la présence d'un danger
	Avertissement de la présence d'une tension électrique
	Conseil d'utilisation et autres informations

Les indications directement apposées sur l'appareil, comme p. ex. :

- Sens d'écoulement (flèche)
- Plaque signalétique
- Consigne de nettoyage

doivent impérativement être observées et toujours être parfaitement lisibles.

1.5 Unités utilisées

Unité	Conversion
bar	1 bar = 10^5 Pa = 0,1 N/mm ²

2 Informations spécifiques au produit

2.1 Contenu de la livraison

- Filtre de protection à rétrolavage, entièrement prémonté
- Instructions de montage et de service

2.2 Description fonctionnelle

De l'eau non filtrée circule dans les chambres de filtration du haut et du bas de l'appareil à travers la bride de raccordement. Des particules de saleté restent accrochées au treillis lorsque l'eau entre dans la chambre de filtration centrale. Les

résidus y adhérant sont visibles depuis l'extérieur à travers le verre de regard.

L'eau filtrée quitte ensuite à nouveau l'appareil par la bride de raccordement.

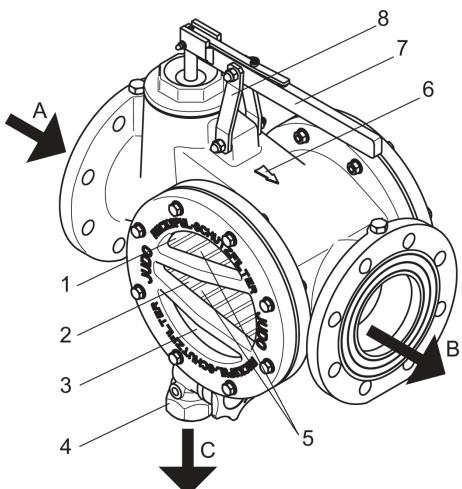


Fig. 1 : Description fonctionnelle

- | | |
|---|---------------|
| A | Arrivée d'eau |
| B | Eau filtrée |
| C | Eaux usées |

- | | |
|---|--|
| 1 | Chambre de filtre supérieure |
| 2 | Chambre de filtre centrale |
| 3 | Chambre de filtre inférieure |
| 4 | Raccordement aux eaux usées |
| 5 | Inserts de tamis permanents |
| 6 | Flèche du sens d'écoulement d'eau |
| 7 | Manette pour régler la position de service et de rétrolavage |
| 8 | Arrêtoir de la position de service |

2.3 Matériaux utilisés

Les matériaux utilisés résistent aux sollicitations physiques, chimiques et corrosives auxquelles on peut s'attendre dans l'eau potable. Ils satisfont aux exigences définies dans les normes suivantes :

- DIN EN 13443-1
- DIN 19628

Tous les matériaux des composants en contact avec l'eau potable sont neutres du point de vue hygiénique et physiologique et répondent aux exigences et aux directives de l'Umweltbundesamt ('UBA). Les plastiques répondent aux exigences de la norme DIN EN 16421.

3 Installation



ATTENTION

L'installation de l'appareil est strictement réservée au personnel qualifié.

Une installation de l'appareil en amont du compteur d'eau domestique est strictement interdite.

3.1 Préalables



ATTENTION

Danger de dégâts matériels et de dégâts des eaux !

La conduite doit pouvoir supporter le poids de l'appareil en toute sécurité (poids, voir chapitre 7). Le cas échéant, la conduite doit être fixée ou soutenue par des moyens supplémentaires.

En vue de l'utilisation et de la maintenance de l'appareil, impérativement observer les distances indiquées (voir chapitre 3.3.1). Il est recommandé de laisser un espace libre d'env. 250 mm au-dessus et au-dessous du filtre afin de garantir une utilisation et une maintenance conformes du filtre.

3.1.1 Exigences pour le lieu de montage



ATTENTION

Le local prévu pour l'installation doit être sec et à l'abri du gel.

La température ambiante ne doit pas être supérieure à 30 °C ! Des températures plus hautes ou un rayonnement solaire direct peuvent endommager le matériel jusqu'à la rupture de modules ou d'éléments de l'appareil.

Pour les eaux usées, prévoir un branchement suffisamment dimensionné (p. ex. écoulement au sol) selon DIN 1986.

3.2 Montage de l'appareil



ATTENTION

En l'absence d'installation d'une vanne de dérivation, une vanne d'arrêt doit être installée en amont de l'appareil afin de pouvoir interrompre l'alimentation en eau pendant l'installation, la maintenance, une réparation ou un dysfonctionnement de l'appareil.

En cas d'installation de l'appareil dans une conduite verticale, monter un coude au niveau de la vanne d'eau de rinçage pour dévier l'eau de rétrolavage vers le bas.

3.3 Évacuation de l'eau de rétrolavage



ATTENTION

Pour les eaux usées, prévoir un branchement suffisamment dimensionné (p. ex. écoulement au sol) selon DIN 1986.

Afin de garantir l'hygiène de l'eau potable, garantir un libre écoulement des eaux usées selon DIN EN 1717.

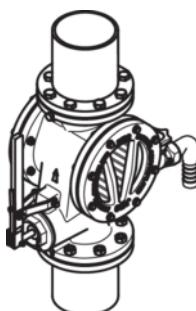
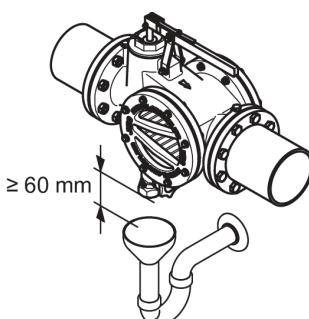
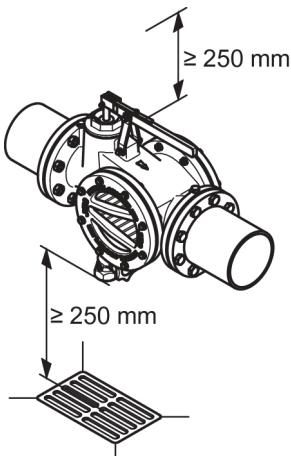
Toutes les eaux usées doivent simultanément être évacuées par le dispositif de drainage.

S'il n'est pas possible de réaliser un branchement des eaux usées directement au-dessous de l'appareil, il est possible d'évacuer l'eau de rétrolavage sur quelques mètres jusqu'au prochain branchement des eaux usées à l'aide d'un flexible ou d'une conduite à monter sur la vanne d'eau de rinçage. Le dimensionnement de cette conduite doit être adapté à la vanne d'eau de rinçage.

Attention:

- Le tuyau doit fonctionner sans coude. Le tuyau ou le tube doit être posé avec une pente descendante continue jusqu'au raccordement des eaux usées.
- Si une pente continue vers le raccordement des eaux usées ne peut être réalisée sur le site d'installation, une unité de levage doit être installée pour transporter l'eau de lavage à contre-courant.

3.3.1 Possibilités d'évacuation pour l'eau de rétrolavage



3.4 Mise en service

Avant la première mise en service ou la remise en service après les travaux de maintenance, remplir l'appareil entièrement installé d'eau puis le purger :

1. Ouvrir ensuite la vanne d'arrêt en amont pour remplir l'appareil d'eau. L'appareil est maintenant sous pression de réseau.
2. **Attention** : immédiatement procéder à un rétrolavage afin que l'air confiné puisse s'échapper (voir chapitre Exécution d'un rétrolavage) ! Cela permet d'éviter une détérioration de l'installation par des coups de bélier.
→ Après le rétrolavage, l'appareil est purgé et opérationnel.

4 Service

4.1 Nettoyage du tamis métallique (rétrolavage)

On doit régulièrement nettoyer le treillis du tamis de l'appareil. Cette opération s'appelle le **rétrolavage**.

Le degré d'encrassement et le progrès du nettoyage peuvent être contrôlés par l'extérieur.



Le rétrolavage de l'appareil est effectué à l'aide d'eau filtrée. L'alimentation en eau filtrée de l'installation domestique se poursuit durant l'opération de rétrolavage. Aucune eau souillée ne peut parvenir du côté eau propre durant le rétrolavage.

4.1.1 Intervalle de rétrolavage

Si le rétrolavage n'est pas fait à temps, le tamis métallique risque d'être endommagé. Les grandes quantités de particules filtrées peuvent déformer le treillis du tamis et, dans les cas extrêmes, le déchirer. De plus, les dépôts importants peuvent altérer la fonction mécanique du rétrolavage.

Conformément à la norme DIN EN 13443-1, l'appareil doit être soumis à un rétrolavage au plus tard tous les six mois.

Le fabricant recommande un rétrolavage :

- au plus tard tous les 2 mois
- lorsque la pression de l'eau diminue
- lorsque le filtre est visiblement encrassé

L'expérience a montré que d'importantes quantités d'impuretés s'accumulent pendant les premiers temps sur les installations neuves. Dans ce cas, il est indispensable de procéder plus fréquemment à un rétrolavage.

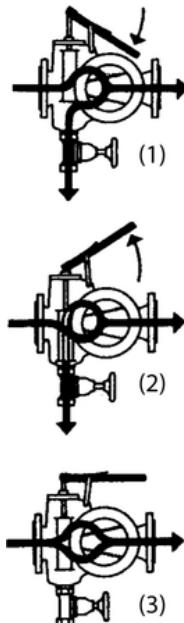
4.1.2 Exécution d'un rétrolavage



AVERTISSEMENT

Il est interdit aux personnes, qui ne sont pas en mesure, en raison de leurs capacités physiques, sensorielles ou mentales ou de leur manque d'expérience ou de leur ignorance, d'utiliser l'appareil sans surveillance ou instruction par une personne responsable.

Avant de procéder à un rétrolavage, s'assurer que le branchement des eaux usées est en état de marche.



1. Rétrolavage de la chambre de filtration du bas

Complètement ouvrir la vanne d'eau de rinçage. Lorsque le dispositif de réglage est enfoncé, déplacer à fond le levier à main vers le boîtier du filtre. Temps de rinçage : 2 à 5 secondes. Voir (1).

2. Rétrolavage de la chambre de filtration du haut

Lorsque la vanne d'eau de rinçage

est ouverte et que le dispositif de réglage est enfoncé, déplacer à fond le levier à main en sens opposé au boîtier du filtre. Temps de rinçage : 2 à 5 secondes. Voir (2).

3. Répétition du rétrolavage

Répéter plusieurs fois le lavage des chambres de filtration du haut et du bas en alternant le sens.

4. Établissement de l'état de marche

Fermer la vanne d'eau de rinçage et amener le levier à main en position médiane ; le dispositif de réglage s'enclenche alors. Voir (3).

→ L'opération de rétrolavage est terminée (voir chapitre 4.1).

4.2 Transformations, modifications



AVERTISSEMENT

Pour des raisons de sécurité, il est interdit de procéder à des transformations et modifications arbitraires. Celles-ci pourraient affecter le fonctionnement de l'appareil, provoquer des fuites et, dans les cas extrêmes, provoquer un éclatement de l'appareil.

4.3 Maintenance, réparation, pièces de recharge



AVERTISSEMENT

Les réparations de l'appareil sont strictement réservées au personnel qualifié.

Pour les réparations, exclusivement employer des pièces de recharge d'origine.

Avant le début des travaux sur l'appareil au-delà de l'utilisation prévue dans le cadre du service, dépressuriser l'appareil. En cas de non-observation, l'eau risque

d'inonder les locaux et de provoquer des dégâts des eaux.

4.4 Démontage temporaire de l'appareil



AVERTISSEMENT

En cas de démontage de l'appareil en raison d'une interruption de service :

- **protéger les surfaces de bride contre toute détérioration afin de préserver sa bonne étanchéité.**
- **protéger l'appareil contre les impuretés afin de ne pas compromettre l'hygiène de l'eau potable.**
- **stocker l'appareil à l'abri du gel afin d'exclure toute détérioration en cas de gel de l'eau, qui pourrait alors être à l'origine de fuites.**

La remise en service se déroule comme l'installation neuve de l'appareil.

5 Anomalie

Anomalie	Cause possible	Remède
L'eau de rétro-lavage continue de couler.	La vanne d'eau de rinçage n'est pas complètement fermée.	Refermer complètement la vanne d'eau de rinçage.
Le débit d'eau diminue.	Le tamis est bouché.	Procéder à un rétrolavage.
Fuites sur le filtre.		Informer l'installateur ou le service clientèle le plus proche.
Le verre de regard se trouble.	Le filtre a été exposé à de hautes températures ou à des solvants.	<ul style="list-style-type: none"> • Informer l'installateur ou le service clientèle le plus proche. • Si de l'eau s'échappe, fermer les vannes d'arrêt.
Microfissures sur le verre de regard.		

Tableau 1 : Aide en cas de panne

6 Maintenance

des consommables et pièces d'usure ainsi que d'éventuelles réparations.

6.1 Nettoyage



ATTENTION

Pour le nettoyage de l'extérieur de l'appareil, ne pas employer de produits de nettoyage domestiques, mais uniquement de l'eau claire afin d'éviter toute fragilisation du plastique.

Pour le nettoyage extérieur de l'appareil, ne pas utiliser de produits de nettoyage ménagers courants, mais uniquement de l'eau claire afin d'éviter de fragiliser le plastique.

6.2 Garantie légale et maintenance

La condition requise en vue de la préservation des droits à la garantie légale est un rétrolavage régulier (voir chapitre 4.1). La norme DIN EN 13443-1 prescrit qu'un rétrolavage doit au moins être effectué tous les six mois. JUDO recommande cependant de s'orienter aux indications dans le chapitre 4.1.1 Intervalle de rétrolavage.

Pour garantir un fonctionnement irréprochable du procédé le plus longtemps possible, il est absolument indispensable de régulièrement inspecter l'appareil et de procéder à la maintenance de routine. Pour les installations domestiques, ce point est réglementé par la norme DIN EN 806-5.

Nous recommandons de souscrire un contrat de maintenance, qui est la meilleure option pour vous garantir le fonctionnement irréprochable de votre installation, même au-delà de la période couverte par la garantie légale. Les professionnels agréés ou le service clientèle du fabricant sont des partenaires qualifiés qui se chargent des travaux de maintenance réguliers, de la fourniture

7 Caractéristiques techniques

Filtre de protection à rétrolavage

JRSF DN 65 - 100

L'eau à filtrer doit satisfaire à la directive européenne régissant l'eau potable.

Indication pour :	JRSF DN 65	JRSF DN 80	JRSF DN 100
Raccordement de tuyauterie	DN 65	DN 80	DN 100
Débit volumique de rétrolavage ¹⁾	4,2 L/s	4,6 L/s	7,1 L/s
Pression nominale	PN 10	PN 10	PN 10
Pression de service	1,5 - 10 bar	1,5 - 10 bar	1,5 - 10 bar
Débit nominal après rétrolavage à 0,2 (0,5) bar perte de pression	30 (40) m ³ /h	33 (48) m ³ /h	51 (72) m ³ /h
Maillage tamis métallique	100 µm 0,1 mm	100 µm 0,1 mm	100 µm 0,1 mm
Température de l'eau et temp. ambiante	max. 30 °C	max. 30 °C	max. 30 °C
Raccord à bride selon	DIN-EN 1092-2		
Poids	35,3 kg	35,3 kg	49,0 kg
N° de commande	8102021	8102022	8102023

- 1) S'applique à une vanne de lavage complètement ouverte et à une pression de réseau de 2 - 3 bar.

7.1 Cotes de montage

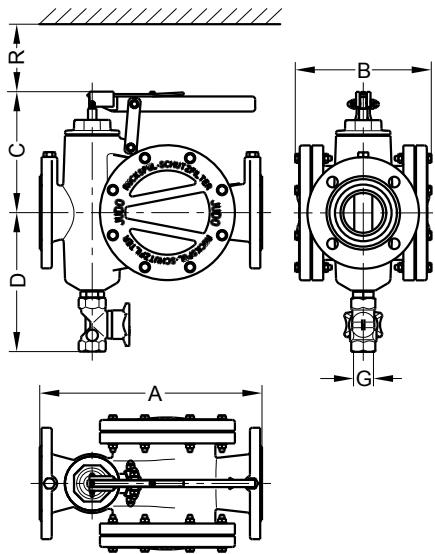


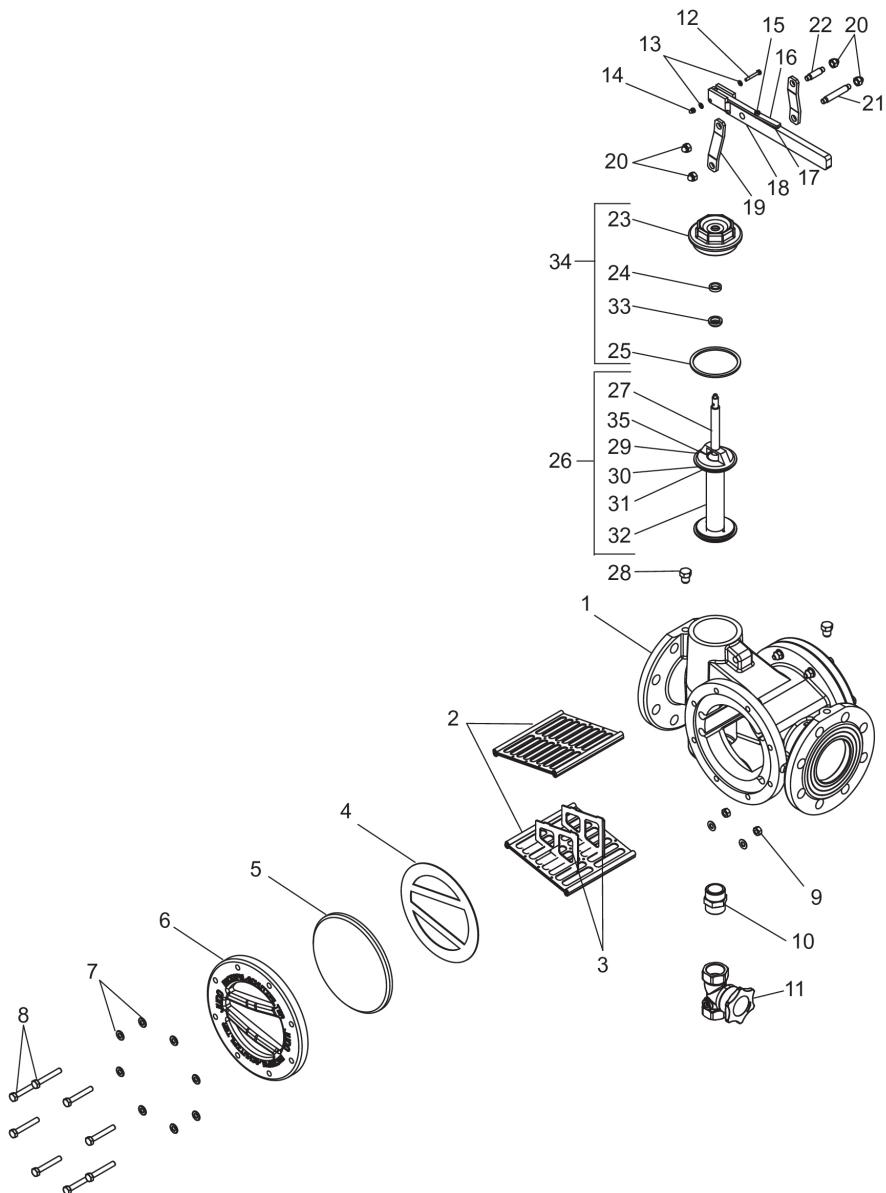
Fig. 2 : JRSF DN 65

	JRSF DN 65	JRSF DN 80	JRSF DN 100
A	370	370	414
B	226	226	258
C	201	201	240
D	231	231	284
G	G1"	G1"	G1¼"
R	250	250	250

Tableau 2 : Cotes de montage; valeurs en [mm]

- A Longueur de montage
- B Profondeur de montage
- C Hauteur au-dessus du milieu du tuyau
- D Hauteur au-dessous du milieu du tuyau
- G Section nominale de passage des eaux usées
- R Distance au dessus de l'appareil

7.2 Pièces de rechange



Pos.	Désignation	Pcs	DN 65 DN 80 Réf.	UF ¹⁾ / pièce	DN 100 Réf.	UF ¹⁾ / pièce
--	Kit de pièces de rechange « Tamis » (composé de pos. 2 (2 ×), Pos. 3 (2 bzw. 4 ×), Pos. 4 (2 ×))	1	2030160	492	2030162	759
--	Kit de pièces d'usure « Joints » (composé de pos. 4, 24, 25, 33) ****	1	2030268	39	2030269	53
34	Kit de pièces de rechange « Collerette filetée et joint » (composé de pos. 23, 24, 33, 25)	1	2030152	132	2030154	156
26	Kit de pièces de rechange « Coulisseur » (composé de pos. 27, 29, 30, 31, 32, 35)	1	2030250	197	2030252	386
1	Boîtier DN65	1				
1	Boîtier DN80	1				
1	Boîtier DN100	1				
2	Tamis	1				
3	Plaque support de tamis DN65/80	2				
3	Plaque support de tamis DN100	4				
4	Joint de bride	2				
5	Verre de regard	2				
6	Couvercle	2				
7	Rondelle 8,4	32				
8	Vis à tête hexagonale M8×50	16				
9	Écrou hexagonal	16				
10	Raccord double	1				
11	Vanne à tiroir à faible course	1				
12	Vis à tête hexagonale M4×30	1				
13	Rondelle 4,3	2				
14	Ecrou borgne M4	1				
15	Vis à tête cylindrique M5×10	1				
16	Levier de blocage	1				
17	Ressort	1				
18	Levier à main	1				

Tableau 3 : Liste des pièces de rechange

Pos.	Désignation	Pcs	DN 65 DN 80 Réf.	UF ¹⁾ / pièce	DN 100 Réf.	UF ¹⁾ / pièce
19	Bride de connexion	2				
20	Ecrou borgne M8	4				
21	Boulon 64 IG	1				
22	Boulon 40 IG	1				
23	Collerette filetée	1				
24	Joint à lèvres	1				
25	Garniture plate	1				
26	Coulisseau, complet	1				
27	Tige de vanne	1				
28	Bouchon d'étanchéité	2				
29	Tête de coulisseau	1				
30	Rondelle d'étanchéité	2				
31	Contre-disque	3				
32	Tuyau de raccordement	1				
33	Anneau racleur	1				
34	Collerette filetée, complète (Pos. 23, 24, 33)	1				
35	Rondelle élastique	1				

Tableau 3 : Liste des pièces de rechange

1) UF = Unité de facturation (articles sans UF sont uniquement disponibles dans le kit)

Intervalle de remplacement : **** = 4 ans

8 Mise au rebut

Les déchets d'emballage doivent être envoyés au système de recyclage local.

Pour protéger l'environnement, les vieux appareils ne doivent pas être jetés avec les ordures ménagères. Utilisez plutôt les points de collecte et de retour municipaux devant assurer une élimination gratuite et écologiquement rationnelle.

9 Procès-verbal d'entretien

Désignation du produit :

Filtre de protection à rétrolavage

Numéro de commande :

Numéro de série :

Date	Travaux réalisés	Société / signature

10 Service clientèle

- DE** **JUDO Wasseraufbereitung GmbH**
Postfach 380 • D-71351 Winnenden
Tél. +49 (0)7195 / 692-0
Courriel : info@judo.eu • judo.eu
- AT** **JUDO Wasseraufbereitung GmbH • Niederlassung Österreich**
Josef-Sandhofer-Straße 15 • A-2000 Stockerau
Tél. +43 (0)22 66 / 6 40 78 • Fax +43 (0)22 66 / 6 40 79
Courriel : info@judo-online.at • judo-online.at
- CH** **JUDO Wasseraufbereitung AG**
Industriestrasse 15 • CH-4410 Liestal
Tél. +41 (0)61 906 40 50 • Fax +41 (0)61 906 40 59
Courriel : info@judo-online.ch • judo-online.ch
- BENELUX** **JUDO Wasseraufbereitung GmbH • Filiaal - Filiale Benelux**
Laarbeeklaan - Av. du Laerbeek, 72 A1 • B-1090 Brussel-Bruxelles
Tél. +32 (0)24 60 12 88 • Fax +32 (0)24 61 18 85
Courriel : info.benelux@judo.eu • judo.eu
- FR** **JUDO France SARL**
76 Rue de la Plaine des Bouchers (Technosud) • F-67100 Strasbourg
Tél. +33 (0)3 88 65 93 94 • Fax +33 (0)3 88 65 98 49
Courriel : info@judo.fr • judo.fr

Installateur / date:

Toutes les indications fournies sous forme de photos, cotes ou modèles étaient valables à la date d'impression. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications servant au progrès technique et au développement. Aucun droit de modèle et de produit ne peut être revendiqué.